



# L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Juillet 2011

## Profitez de l'été à Saint-Hippolyte !

### BIENVENUE CHEZ VOUS !

Les membres du Conseil se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents et un bon retour au bercail à nos villégiateurs. À Saint-Hippolyte, c'est la qualité de vie qui compte avant tout ! Profitez bien de ce havre de paix au décor champêtre. Consultez la page loisirs de cette édition pour voir la liste des activités estivales, du plaisir pour toute la famille.

### JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT : UN SUCCÈS

Je vous invite à prendre connaissance du bilan de cette journée du 4 juin. L'augmentation de la participation nous fait chaud au cœur. Avec ses lacs, ses forêts et ses montagnes, Saint-Hippolyte est un joyau naturel à moins de 78 km de Montréal. Le protéger est l'un des plus beaux gestes que nous pouvons collectivement poser pour les générations à venir. J'en profite pour souligner l'implication de tous les services à la réussite de l'événement, particulièrement le travail rigoureux de Mélanie Paquette au service de l'environnement et du conseiller responsable du dossier Philippe Roy.




les joueurs de Lachute, St-Lin et les joueuses de Boisbriand. La période d'inscriptions s'est poursuivie jusqu'au 30 juin pour Lachute et pour St-Lin le 7 juillet. Depuis cette date, les inscriptions se font directement à Lachute et St-Lin. Il est à noter qu'après les dates limites d'inscriptions, les associations de hockey mineur ne pourront nous garantir une place.

### FÊTE NATIONALE

Je tiens à remercier tous les bénévoles et les employés qui, encore cette année, ont répondu présents à l'appel. À cause de mère Nature, la fête a été annulée, mais vous méritez toute notre estime. À l'an prochain !



En terminant, je vous souhaite de belles vacances, soyez prudents sur les routes et sur nos lacs. Bon été !

  
Bruno Laroche, maire

### Installation d'un panneau d'arrêt

Le Conseil a déposé un avis de motion afin que soit apposé un arrêt à l'intersection de la 67<sup>e</sup> Avenue et de la 59<sup>e</sup> Avenue.



### Soins à domicile : Nouveau numéro



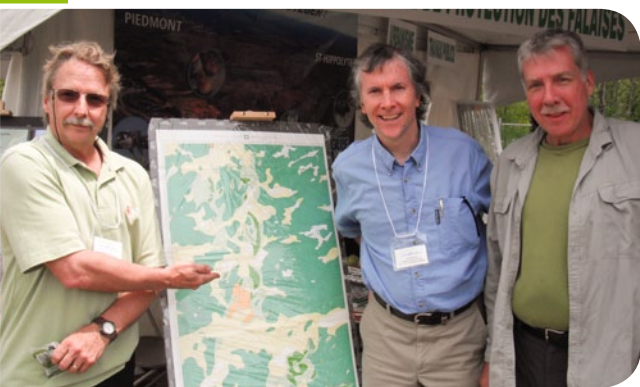
Dans l'édition de juin, nous avons informé la population d'un service de soutien à domicile pour certaines personnes à mobilité réduite. Cependant, il faudra noter le nouveau numéro de téléphone pour joindre le Guichet unique et inscrire une personne à ce service. Le numéro est le 450.432.2777, poste 6215.

MOT DU MAIRE

SECURITE PUBLIQUE

### HOCKEY SUR GLACE

Bouleversements encore cette année pour les gens du hockey à Saint-Hippolyte. Suite à la modification de la tarification par la MRC d'Argenteuil pour les non-résidents, la Municipalité a organisé, le 7 juin dernier, une rencontre d'information avec les parents pour faire état de la situation. Le 20 juin s'est formé un nouveau comité afin de représenter les intérêts de l'ensemble des jeunes joueurs de hockey de Saint-Hippolyte. Le 22 juin, le service des loisirs a organisé une soirée d'inscriptions pour





## ■ Journée de l'environnement : le bilan

La journée de l'environnement a attiré une foule de 216 personnes, ce qui représente trois fois plus d'achalandage que l'an dernier.



Certaines associations de lacs, via la Table de concertation, ont participé à cet événement. Leur mandat était de prendre des commandes de végétaux pour le reboisement des rives. Cette activité a été offerte aux membres d'associations de lacs et a mobilisé une quinzaine de bénévoles. Près de 500 végétaux

ont été commandés et serviront à végétaliser les bandes riveraines des lacs Achigan, Bleu, Connelly, Écho, en Cœur et Morency.

Les conférences sur l'entretien des arbres et la cueillette des champignons sauvages ont suscité l'intérêt d'une dizaine de personnes.

Parmi les 14 kiosques présents, les plus populaires furent ceux de l'analyse de l'eau potable, le Comité régional pour la protection des falaises, l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) et les services municipaux.



## ■ Écocentre

N'oubliez pas que l'écocentre est ouvert cinq jours par semaine, du mardi au samedi, de 9 h à 16 h. Vous pouvez y apporter vos résidus domestiques dangereux, tels que pots de peinture, pesticides, bonbonnes de propane, aérosols, et piles. Ceux-ci seront récupérés à des fins de recyclage et ne contamineront pas les lieux d'enfouissement.



Vous pouvez aussi apporter des objets dont vous ne vous servez plus, mais qui sont toujours en bon état. Ils seront alors rendus disponibles pour le réemploi et bénéficieront d'une deuxième vie pour faire le bonheur d'une autre personne. Profitez aussi de votre visite pour prendre gratuitement un item dont vous avez besoin et qui est dans la section « Réemploi ». Vous avez également accès au site de Saint-Jérôme qui reçoit plus d'objets pour le réemploi. Pensez faire un tour à l'écocentre si vous avez besoin d'un objet et qu'il ne doit pas nécessairement être neuf, comme des jouets ! Cela évitera la surconsommation et de plus, votre portefeuille vous en remerciera. Pour terminer, l'écocentre est situé au 2056 chemin des Hauteurs, c'est-à-dire au même emplacement que le garage municipal.



### Gilles Beauregard

Finance & Administration,  
Communication & Culture  
450.563.2505 #507  
[gbeauregard@saint-hippolyte.ca](mailto:gbeauregard@saint-hippolyte.ca)



### Yves Dagenais

Travaux Publics  
450.563.2505 #503  
[ydagenais@saint-hippolyte.ca](mailto:ydagenais@saint-hippolyte.ca)



### Chantal Lachaine

Services communautaires  
Loisirs  
450.563.2505 #502  
[clachaine@saint-hippolyte.ca](mailto:clachaine@saint-hippolyte.ca)



### Denis Lemay

Sécurité publique  
450.563.2505 #506  
[dlemay@saint-hippolyte.ca](mailto:dlemay@saint-hippolyte.ca)



### Donald Riendeau

Service de l'urbanisme  
450.563.2505 #504  
[driendeau@saint-hippolyte.ca](mailto:driendeau@saint-hippolyte.ca)



### Philippe Roy

Environnement  
450.563.2505 #505  
[proy@saint-hippolyte.ca](mailto:proy@saint-hippolyte.ca)

## ■ Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> août, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

## ■ Comité consultatif en environnement

Le Comité consultatif en environnement de Saint-Hippolyte est à la recherche de nouveaux membres. Ses principaux mandats consistent à promouvoir et protéger l'environnement dans la Municipalité en conseillant et en contribuant à l'éducation populaire pour proposer des pistes d'action. Si ces mandats rejoignent vos préoccupations et que vous désirez vous impliquer bénévolement, veuillez nous faire parvenir une lettre expliquant vos motivations à l'attention du Comité consultatif en environnement aux coordonnées suivantes:

✉ 2253 chemin des Hauteurs  
Saint-Hippolyte Qc, J8A 1A1

☎ 450.563.2567

📧 [gsimard@saint-hippolyte.ca](mailto:gsimard@saint-hippolyte.ca)

# La Fête nationale du Québec



## Fête nationale sous la pluie !

Dame Nature a déjoué nos plans lors du 24 juin dernier. En effet, la pluie abondante a eu raison de la programmation initiale. Le Service des loisirs tient à souligner le soutien inconditionnel de son équipe de bénévoles. Bravo à vous tous ! Un merci particulier à notre partenaire principal : Marché Bonichoix.

## Loisirs au carré

Venez profiter de cette belle saison en participant aux activités concoctées par le Service des loisirs. Ce programme est conçu pour répondre aux besoins des jeunes familles d'ici.

### CINÉMA À LA BELLE ÉTOILE

Au grand air, venez voir deux films projetés sur écran géant et profitez d'un jeu gonflable. Une cantine d'appoint sera aménagée sur les lieux pour combler les petites fringales, et ce, à un coût minime. Il suffit d'apporter votre chaise !

Lieu : Parc Roger-Cabana (2060, ch. des Hauteurs)

Horaire : Mercredi dès 20 h

- 3 août : Gnoméo et Juliette
- 10 août : Raiponce

En cas de pluie : École des Hauteurs

## Feux d'artifice : Reprise le 19 août

La Fête nationale a été annulée, certes. Les feux d'artifice, eux, seront reportés au 19 août à 21 h au Parc Roger-Cabana. Il suffit de se présenter vers 20 h 30 sur le site avec votre chaise et une couverture afin d'apprécier pleinement la beauté de ce spectacle haut en couleur.



### MATINÉES LOUFOQUES

Au Parc Roger-Cabana (2060, chemin des Hauteurs), goûtez au plaisir de l'été en participant à une multitude d'activités familiales. Voilà une formule propice aux rapprochements !

- 7 août : Chasse aux trésors
- 14 août : Artiste en herbe

En cas de pluie : annulé !

## Bibliothèque

### UN ÉTÉ... À POUFFER DE LIRE !

Le Club de lecture se poursuit jusqu'au 27 août et sera clôturé par un grand tirage. Réservé aux enfants de 3 à 12 ans, ce club permet de découvrir des livres extraordinaires et d'avoir la chance de remporter de beaux prix ! Bonne chance à tous !

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS !

Située au 871, chemin des Hauteurs, la bibliothèque vous offre une collection de plus de 17 000 livres et de 30 revues. Un poste Internet haute vitesse est disponible au coût de 2 \$ l'heure. L'inscription pour les enfants de moins de 18 ans est gratuite et il en coûte 5 \$ par année pour les adultes. Bienvenue à tous !

### HEURES D'OUVERTURE

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137  
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca



Photo : Jacob Hinse, premier gagnant du club, a remporté une paire de lunettes rigolote !

## Camp de jour Tortilles

### POPULARITÉ À LA HAUSSE !

Les activités vont bon train chez les Tortilles et le nombre d'inscriptions... aussi. Cette année, nous assistons à un nombre croissant d'enfants inscrits au camp de jour Tortilles. Fiers de cet engouement, le Service des loisirs n'a pas hésité à revoir à la hausse sa capacité d'accueil afin de répondre à la demande grandissante.



### INSCRIPTIONS TARDIVES : DERNIÈRE CHANCE !

Au moment de passer sous presse, il ne restait que quelques places pour les semaines du 25 juillet et 1<sup>er</sup> août du côté des 7-12 ans. Pour valider les disponibilités, il faut se rendre à l'École des Hauteurs les 18 et 19 juillet\* pendant le service de garde (7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30).

- Paiement par chèque ou argent comptant (montant exact).
  - Prendre soin d'apporter une photo de l'enfant et son n° d'assurance maladie.
- \*Après ces dates, les inscriptions prendront fin.



## Collecte de sang

Le 16 août de 13 h 30 à 19 h 30 aura lieu la Collecte de sang annuelle organisée en partenariat avec Héma-Québec à l'École des Hauteurs. Votre don peut faire toute la différence. Lors de cette journée, soyons solidaires à la cause en donnant du sang ! Recrutement de bénévoles : Joignez-vous à notre belle équipe !

## Information

Anne-Marie Braün

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire  
ambraun@saint-hippolyte.ca  
450.563.2505 # 238

## Recommandations en présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert

Nous avons connu, il y a quelques années un désagréable épisode d'algues bleues sur notre territoire et il est toujours possible que ces algues réapparaissent sur l'un de nos plans d'eau. Il est donc important de vous rappeler les consignes à respecter si vous observez des fleurs d'eau d'algues bleues sur votre lac.

### RAPPEL SUR LE TRAITEMENT DES EAUX

La présence d'algues bleu-vert dans certains plans d'eau du Québec est une excellente occasion de rappeler que les eaux de surface doivent avoir subi au moins un traitement de désinfection et, autant que possible, une filtration avant d'être consommées, et cela, indépendamment de la présence ou non de fleur d'eau à proximité d'une prise d'eau.

### SYSTÈME DE TRAITEMENT DOMESTIQUE

Aucun système de traitement domestique n'est officiellement efficace pour réduire les concentrations élevées de toxines qui pourraient être associées à la présence de fleurs d'eau visibles et, surtout, en présence d'écume. Il n'en demeure pas moins que certains de ces appareils peuvent être utiles (exemple : un système à osmose inverse). Faire bouillir l'eau n'est pas efficace pour éliminer le risque associé aux algues bleu-vert et pourrait même l'aggraver.

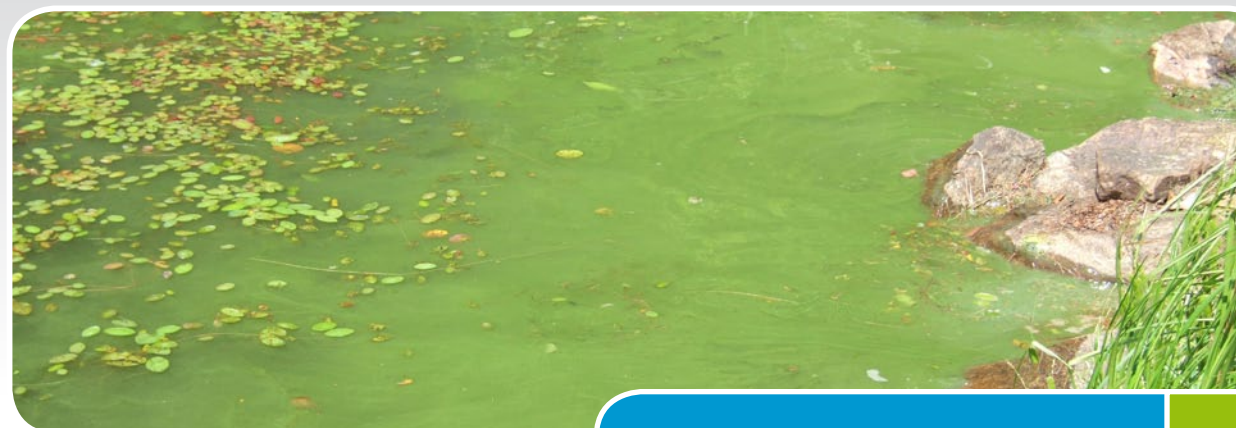
### FLEUR D'EAU PRÈS D'UNE PRISE D'EAU

Si une fleur d'eau d'algues bleu-vert se trouve à proximité d'une prise d'eau individuelle :

- Il est recommandé d'éviter d'utiliser l'eau pour la boire, préparer des boissons ou des glaçons et pour préparer des aliments;
- L'eau peut être utilisée pour l'hygiène personnelle (lessive et autres usages domestiques courants), sauf si elle présente une couleur ou une odeur inhabituelle. Si l'eau provient d'un puits ou d'un réseau d'aqueduc, l'usager peut l'utiliser normalement, à moins d'avis contraire. En cas de situation exceptionnelle nécessitant des restrictions, la population concernée sera avisée.

### POUR LES EAUX RÉCRÉATIVES

La Direction de santé publique invite les usagers des plans d'eau à suivre les recommandations suivantes.



Éviter la pratique de la baignade et de toutes autres activités nautiques pouvant occasionner un contact direct et prolongé avec la fleur d'eau visible, surtout en présence d'écume. Les jeunes enfants méritent une surveillance particulière parce qu'ils sont plus susceptibles de jouer dans les fleurs d'eau ou l'écume. Les autres secteurs non atteints du plan d'eau peuvent être utilisés pour la pratique de ces activités.

N.B. Un simple contact ponctuel avec l'eau ou des éclaboussures est insuffisant pour présenter un risque d'atteinte à la santé. Un tel contact pourrait tout au plus, et dans de rares cas, occasionner un problème cutané.

### REPRISE DES ACTIVITÉS 24 HEURES APRÈS LA DISPARITION DE LA FLEUR D'EAU

Dans les secteurs où la fleur d'eau est apparue récemment, les activités aquatiques peuvent être reprises 24 heures après sa disparition. Par contre, dans des situations exceptionnelles, si l'étendue de la fleur d'eau est importante et que celle-ci est demeurée sur place pendant une période de plusieurs jours ou semaines, il serait préférable d'éviter les secteurs pour une période prolongée.

### AUTRES RECOMMANDATIONS

Par précaution, il est recommandé d'éviter de consommer les viscères des poissons pêchés dans les plans d'eau sur lesquels on observe une présence de fleurs d'eau. En présence de fleurs d'eau ou d'écume, ou à proximité d'une fleur d'eau, ne pas laisser les animaux boire l'eau et éviter de s'y baigner.



## Programme de vidange de fosses septiques

N'oubliez pas que le Programme de vidange de fosses septiques est toujours en action. Sachez que les propriétaires qui n'auront pas dégagé leur fosse septique ou qui refusent de procéder à la vidange seront en infraction au Règlement 991-08. Les propriétaires fautifs seront passibles d'une amende de 300 \$. Votre collaboration est essentielle au bon fonctionnement du Programme de vidange de fosses septiques. Pour terminer, voici le sommaire des rues dont les résidences seront vidangées en juillet et en août :

### RUES VIDANGÉES EN JUILLET

300<sup>e</sup>, 305<sup>e</sup>, 308<sup>e</sup>, 325<sup>e</sup>, 326<sup>e</sup>, 330<sup>e</sup>, 335<sup>e</sup>, 336<sup>e</sup>, 345<sup>e</sup>, 346<sup>e</sup>, 347<sup>e</sup>, 348<sup>e</sup>, 350<sup>e</sup>, 352<sup>e</sup>, 354<sup>e</sup>, 360<sup>e</sup>, 365<sup>e</sup>, 366<sup>e</sup>, 368<sup>e</sup>, 370<sup>e</sup>, 372<sup>e</sup>, 394<sup>e</sup>, 395<sup>e</sup>, 400<sup>e</sup> avenues, une partie du Lac de l'Achigan, Miramont, Rosiers.

### RUES VIDANGÉES EN AOÛT

135<sup>e</sup>, 145<sup>e</sup>, 146<sup>e</sup>, 148<sup>e</sup>, 150<sup>e</sup>, 151<sup>e</sup>, 152<sup>e</sup>, 153<sup>e</sup>, 154<sup>e</sup>, 157<sup>e</sup>, 160<sup>e</sup>, 165<sup>e</sup>, 167<sup>e</sup>, 169<sup>e</sup>, 170<sup>e</sup>, 171<sup>e</sup>, 305<sup>e</sup>, 310<sup>e</sup>, 311<sup>e</sup> avenues, Hunter, Kilkenny, une partie Lac Connelly, Roi.

## L'eau potable, une richesse

Nous vous rappelons l'importance de faire une utilisation judicieuse de l'eau potable, encore plus particulièrement en période de grande chaleur. Les sources d'eau potable alimentant notre réseau d'aqueduc proviennent de puits forés, situés dans le secteur de l'école des Hauteurs. Nous remarquons toujours une diminution de la capacité de nos puits durant certaines périodes du jour, en période estivale.

Afin de préserver notre accès à l'eau potable, nous demandons à nos citoyens desservis par l'aqueduc de participer à l'effort collectif en évitant d'utiliser l'eau pour nettoyer leur entrée de résidence, arroser leur pelouse, ou toute autre activité non nécessaire et d'être particulièrement vigilant quant à l'usage que l'on fait de l'eau.

## L'herbe à poux

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une mauvaise herbe très répandue. Cette plante annuelle est présente de mai à septembre et disparaît à la fin de l'automne. Son apparence varie d'un mois à l'autre.

Au Québec, une personne sur six est affectée par les allergies provoquées par le pollen de l'herbe à poux. Donc, plus d'un million de Québécois développent des symptômes en respirant le pollen transporté par le vent. Les effets sur la santé provoqués par le pollen de l'herbe à poux sont le rhume des foies, la conjonctivite, la sinusite et l'asthme.

Il est important d'arracher ou de tondre les plants avant la fin de juillet pour que le pollen ne soit pas libéré. De cette façon, la santé respiratoire des personnes allergiques sera améliorée.

### Évolution de l'herbe à poux



## Bacs roulants

La Municipalité a terminé la distribution de bacs roulants. Si vous n'avez toujours pas reçu votre bac, veuillez contacter la Municipalité au 450.563.2505 poste 2253.